



RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE

Comment se réinscrire pour la saison prochaine ?

Voici les étapes à suivre :

1. Vous avez reçu un mail de la FFBB avec comme objet : **[FFBB - e-LICENCE] - Demande de licence auprès du club BRE0056057 - PLUVIGNER BB**

→ Vérifiez vos SPAMS !

2. Remplissez le formulaire en suivant les 6 étapes.

3. **Certificat médical** : Si vous avez fourni un nouveau certificat médical pour la saison 2024-2025 ou une saison ultérieure, il reste valable pour la saison 2025-2026, à condition de répondre par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé présent dans le formulaire en ligne. Si vous avez besoin du formulaire, vous le trouverez en pièce jointe.

Surclassement : Si votre enfant souhaite jouer dans la catégorie supérieure, le surclassement est obligatoire. Le modèle est également en pièce jointe.

4. **Paiement** : Pas d'augmentation de tarif par rapport à la saison dernière
 - Possibilité de payer par CB (recommandé car facilite le traitement et la validation de votre licence)
 - Si vous souhaitez payer par un autre moyen de paiement (chèque, chèque ANCV, coupon sport), sélectionnez "Autre moyen de paiement". Ils sont à déposer dans une enveloppe avec le **nom, prénom et la catégorie du licencié** à l'adresse suivante : Maud PLOUHINEC, 7 rue du Pondic - 56330 Pluvigner.

Possibilité de payer en 3 fois maximum par Carte Bancaire ou Chèque (indiquer les dates d'encaissement au dos des chèques).

Réduction de 15€ pour 3 licenciés de la même famille.

→ **MAJORATION DE 15€ par licence** pour les renouvellements de licences rendus **à partir** du 11 août 2025.

5. **Assurances** : les assurances A et B et la complémentaire (A ou B + 0.50€) s'additionnent au prix de la licence.

Pour pratiquer en toute sérénité et être assuré en cas de dommage corporel (blessure), il est impératif de souscrire à une de ces assurances Individuelles Accident fédérales ci-après.

La garantie Individuelle Accident (IA): pourquoi souscrire?

Souscrire une garantie Individuelle permet au licencié **en cas de blessure** de bénéficier une prise en charge de différents **frais de santé** et de prévoir des **capitaux en cas d'invalidité ou de décès**.

Garanties FFBB / HELMETT	Formule A 2,09 €/an	Formule A+ 2,59 € / an	Formule B 6,39 € / an	Formule B+ 6,89 € / an
FRAIS DE SOINS DE SANTE : - frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation - forfait journalier hospitalier - ostéopathie - soins dentaires / frais de prothèse dentaire - soins optiques - frais de 1 ^{er} transport / frais de transport pour se rendre aux soins prescrit	✓	✓	✓	✓
BONUS SANTE	✓	✓	✓	✓
DECES ACCIDENTEL	✓	✓	✓	✓
INVALIDITE ACCIDENTELLE (dont perte totale et irréversible d'autonomie)	✓	✓ 	✓	✓ 
INDEMNITES JOURNALIERES	✗	✗	✓	✓

6. **Documents à télécharger :** le règlement intérieur du club et le transfert de garde/droit à l'image sont à télécharger à la fin du formulaire e-licence et à nous renvoyer uniquement par mail à l'adresse secretairepbb@gmail.com
7. Votre licence en version dématérialisée vous sera envoyée par mail

Important ! Votre inscription sera validée seulement à la réception du règlement et des documents.